

Mode d'emploi

Envie de développer un projet dans le domaine de la solidarité, de la culture, du sport, des arts, de la protection de l'environnement, de la formation, de la création d'entreprise ou d'autres projets...La ville de Thorigny-sur-Marne soutient ces initiatives et permet de les concrétiser.

Quel type de projet ?

- Individuel ou collectif
- Solidaire
- Culturel
- Sportif
- Professionnel etc....

Objectifs

Construire et faire aboutir son projet citoyen
Obtenir une aide matériel, humaine, financière

Comment faire ?

1. Le ou les jeunes instruisent le dossier de candidature qui présente :

- les grands principes de leur action
- leurs objectifs
- les moyens matériels, humain, financier dédiés
- les résultats attendus

Ils peuvent être accompagnés par l'équipe du Service Jeunesse et Sports sur la méthode, l'écriture, et/ou la construction du projet.

2. Présentation du projet

- par un ou plusieurs jeunes à la commission composée du Maire, de l'élue à la Jeunesse, d'une élue de l'opposition, du Directeur Général Adjoint des services, de la responsable du Service jeunesse et sports Jeunesse, d'un responsable associatif rattaché aux domaines du projet, de jeunes
- Lors de la commission, les membres interrogent le ou les porteurs du projet puis soumettent leurs avis et préconisations et enfin rendent leurs conclusions sur la validation ou non du projet.

Où retirer le dossier de candidature ?

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles auprès :

- Du service municipal de la jeunesse, du guichet unique de la ville, du centre social